

photographies, vidéos

mardi 2 septembre 2003

Madame, Monsieur,

Je vous informe que tout au long de l'année, dans le cadre des activités scolaires, nous utiliserons des outils audio-visuels (appareils photo, caméscope...) pour réaliser des prises de vue collectives des élèves et de la classe.

Par ailleurs, certaines activités (arts visuels, théâtre, mathématiques...) peuvent gagner à bénéficier de prises de vue individuelles de votre enfant. Pour ces dernières, bien entendu, votre autorisation préalable est requise. Je vous prie donc de bien vouloir remplir la partie ci-dessous à votre convenance.

Si les élèves décident de créer un site Web (Internet) et que nous y plaçons des documents audio-visuels élaborés en classe, nous ferons en sorte qu'aucun enfant ne soit identifiable (floutage), conformément à la circulaire ministérielle parue au B.O.E.N. n°24 du 12 juin 2003.

En cours d'année, ponctuellement, nous vous donnerons la possibilité de consulter et d'obtenir une copie des photographies concernant votre enfant.

En vous remerciant par avance.

Bruce Demaugé-Bost

Signature des parents ou du tuteur

Le soussigné(e), parent ou tuteur de, dans le cadre des activités scolaires menées au cours de l'année 2003-2004 :

autorise n'autorise pas les prises de vue individuelles de mon enfant.

Date : Signature :

photographies, vidéos

mardi 2 septembre 2003

Madame, Monsieur,

Je vous informe que tout au long de l'année, dans le cadre des activités scolaires, nous utiliserons des outils audio-visuels (appareils photo, caméscope...) pour réaliser des prises de vue collectives des élèves et de la classe.

Par ailleurs, certaines activités (arts visuels, théâtre, mathématiques...) peuvent gagner à bénéficier de prises de vue individuelles de votre enfant. Pour ces dernières, bien entendu, votre autorisation préalable est requise. Je vous prie donc de bien vouloir remplir la partie ci-dessous à votre convenance.

Si les élèves décident de créer un site Web (Internet) et que nous y plaçons des documents audio-visuels élaborés en classe, nous ferons en sorte qu'aucun enfant ne soit identifiable (floutage), conformément à la circulaire ministérielle parue au B.O.E.N. n°24 du 12 juin 2003.

En cours d'année, ponctuellement, nous vous donnerons la possibilité de consulter et d'obtenir une copie des photographies concernant votre enfant.

En vous remerciant par avance.

Bruce Demaugé-Bost

Signature des parents ou du tuteur

Le soussigné(e), parent ou tuteur de, dans le cadre des activités scolaires menées au cours de l'année 2003-2004 :

autorise n'autorise pas les prises de vue individuelles de mon enfant.

Date : Signature :